Lettre d'information communale
Retrouvez toute l'actualité sur autouillet.fr

NEWSLETTER

Chères Autouilletoises et chers Autouilletois, nous avons le plaisir de vous présenter notre seconde newsletter.

Citoyenneté :

Vie démocratique : L'équipe municipale a organisé le 15 octobre de 17h à 22h sa première rencontre avec les élus des différentes commissions. Elle a permis des échanges riches, simples et authentiques entre Autouilletois et élus, mais aussi entre Autouilletois, de faire le point sur les actions engagées depuis les élections et d'informer les habitants sur divers sujets : les finances, les travaux en cours et à venir, les projets du patrimoine, les recherches d'aménagements des routes du village, l'enfance, l'environnement, la communication, l'animation, etc. Le format de la réunion a été très apprécié par les personnes présentes et par les élus.

Animation

- **La Fête du village** a connu un nouvel élan avec une participation 165 personnes qui ont partagé le repas, soit 60 de plus qu'en 2025, dans une ambiance joyeuse et détendue. Après la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice, la fête s'est conclue par une belle soirée dansante animée par Noé, un jeune et talentueux DJ de notre village. Un grand merci aux personnes qui ont apporté un gâteau ainsi qu'aux organisateurs, membres du comité des fêtes et autres bénévoles, qui n'ont pas ménagé leur peine pour nous offrir cette belle soirée.

- **Renaissance de l'Association Sportive et Culturelle d'Autouillet (ASCA) :** L'ASCA qui avait cessé toute activité depuis plusieurs années a été reprise par des membres de l'équipe municipale. De nombreuses idées d'activités sont d'ores et déjà dans les cartons. Son lancement sera célébré le samedi 21 novembre de 8h30 à 11h00 à la Maison du Village, lieu du futur café participatif. L'équipe vous y recevra avec grand plaisir pour présenter ses projets et recueillir vos idées et envies autour d'un café de bienvenue.

- **Fête d'Halloween :** le samedi 31 octobre, petits et grands sont venus nombreux à la mairie pour fêter Halloween. Les enfants avaient revêtu des déguisements remarquables, pour le plus grand plaisir de tous, et le goûter offert par la mairie a été très apprécié. Le concours de déguisement a été un beau moment : bravo à notre momie, grand gagnant, et à ses parents qui ont passé de longues heures sur son costume. Merci à l'équipe du comité des fêtes qui a décoré et préparé les lieux et merci à tous d'être venus, ce fut une très belle fête.

Enfance

Une journée portes ouvertes de l'école élémentaire sera organisée avant les vacances de noël afin que les habitants puissent visiter l'école.
Il a été mis en place un repas de substitution a la cantine de l'école élémentaire afin que les enfants ne mangeant pas de porc puissent avoir un autre plat.
Nous étudions actuellement la possibilité de proposer aux familles des enfants de l'école primaire, un système d'étude surveillée d'une heure certains soirs de la semaine. Nous enverrons un document à chaque famille afin de recueillir leur avis.

Voirie

- **Place du lavoir : l**es travaux de terrassement sont terminés. Les maçons vont maintenant attaquer la confection des murs en pierre qui structurent la place. La circulation devrait être rétablie début 2027 et la végétalisation pourra commencer.

- **Route des châteaux :** la réflexion engagée par la municipalité précédente sur la sécurisation des piétons, et le ralentissement des véhicules qui avait donné lieu à des tests, a été prolongée par la commission voirie. Des devis sont en cours de réalisation. Prochaines étapes : étude des devis, validation du projet retenu et recherche de subventions.

- **Comité du S :** le conseil municipal a voté la création d'un comité citoyen en charge de réfléchir à la sécurisation des piétons au niveau du S de la route d'Auteuil le Roi. Les inscriptions à ce comité sont possibles en mairie. Lors de la réunion du 15 octobre, 6 personnes se sont proposées. Les réflexions commenceront après la fin des travaux de la place du lavoir.

Finances

Taxe foncière 2026 : cette année, les parts syndicales liées à la crèche et à l'école maternelle ont été revues à la baisse, permettant ainsi de réduire la part correspondante de la fiscalité locale. Ces ajustements ont entraîné un décalage dans l'émission des avis de taxe foncière, ce qui explique que certains habitants ne les aient pas encore reçus.
Selon les informations dont nous disposons, l'ensemble des avis devrait être envoyé d'ici la fin de cette semaine, avec une date limite de paiement fixée au 15 décembre 2026.
Nous remercions les habitants pour leur patience et leur compréhension.

Environnement

- **Cadre de vie :** Libérez les panneaux !!! Laisser passer les poussettes !!! Merci d'entretenir la végétation et vos haies en bordure de voie communale afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public. La taille doit se faire à l'aplomb de la limite de propriété sans déborder sur l'espace public. Par ailleurs chaque habitant se doit d'entretenir les trottoirs au droit de sa propriété. Si cet entretien n'est pas réalisé, il le sera par la commune à la charge de l'habitant, entraînant des procédures et des surcoûts inutiles.

- **Faune :** c'est le moment de faire des abris à hérissons dans les jardins pour leur permettre d'hiberner. On trouve plein de tutos sur internet, mais simplement un tas de bois mort et de feuilles mortes peut faire l'affaire.

- **Flore :** un expert forestier a audité les arbres appartenant à la commune : notre beau séquoia est en forme, le marronnier de la place du lavoir a vu une partie de ses racines coupées et a dû être élagué afin de réaliser les travaux de la future place. Cela lui occasionne beaucoup de stress. Il passera certainement un été difficile et nous espérons qu'il va s'en tirer. Certains arbres morts ou en fin de vie devront être abattus au-dessus de l'école et du cimetière, sans que la situation présente un danger dans l'immédiat.

Patrimoine

Aménagement du cimetière : un second columbarium doit être installé, des propositions de modèles avec les devis associés ont été demandés à différents fournisseurs.
Afin de nous mettre en conformité, avec La législation sur le terrain commun en France, régie par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Nous étudions la possibilité d'aménager un espace dans le cimetière.
De nombreuses tombes sont à reprendre, un travail de recherche des descendants va être fait mener.

Social

Information sur les services de proximité : Nous travaillons à l'élaboration d'un répertoire recensant les lieux d'accueils de proximité, en ce qui concerne la santé, l'accompagnement aux démarches administratives (CPAM, France Travail, la Mission locale, les impôts...). Il sera disponible sur le site, et une version papier sera consultable en Mairie.

Communication

- **Sondage :** Lors de la réunion du 15 octobre, un sondage proposé aux habitants sur les moyens d'information de la commune a montré que Facebook est le support le plus consulté, suivi d'ILLIWAP et du site internet. Pour recevoir directement les informations municipales, l'email arrive en tête des préférences, suivi de WhatsApp. Ces résultats nous aideront à faire évoluer notre communication pour mieux répondre à vos attentes, tout en continuant à utiliser les différents supports pour informer le plus grand nombre. Vous souhaitez participer au sondage ? Vous pouvez encore le remplir en mairie ou directement sur en scannant le QR Code ci-dessous. Merci à toutes et à tous pour votre participation !

- **Bulletin :** Nous avons créé un comité pour inviter les habitants à participer à la rédaction du bulletin municipal. Celui-ci sera publié en janvier et présentera un bilan de l'année écoulée, ainsi qu'un aperçu des projets et des événements à venir. Vous souhaitez y participer ? N'hésitez pas à contacter la commission Communication par mail : commission-communication@autouillet.fr

Infos pratiques

Téléphonie : l'arrêt définitif des lignes analogiques (classiques) et des services ADSL en janvier prochain a suscité dès la mi-2026 l'attention de vos élus. C'est pourquoi quatre permanences se sont tenues en septembre pour informer et assister les personnes qui se pensaient concernées. Très peu de personnes en définitive semblent être impactées, l'essentiel des habitants d'Autouillet ayant déjà basculé leur téléphone sur la fibre optique.
Cependant, environ 18% des logements à Autouillet ne sont pas encore abonnés à la fibre optique. Il est possible, pour ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas l'installer, d'obtenir d'Orange un service de "téléphonie fixe" passant par le réseau public de téléphone mobile, après avoir vérifié qu'il fonctionne correctement à votre domicile.

À retenir

- **Renaissance de l'ASCA :** samedi 21 novembre de 8h30 à 11h à la maison du village
- **Portes ouvertes de l'école :** date à venir (avant Noël)
- **Paiement de la taxe foncière :** le 15/12
- **Fin de l'ADSL :** janvier 2027
- **Bulletin municipal :** janvier 2027